www.cc-broceliande.fr
N°20 Janvier 2014

Le Brécilien

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BROCÉLIANDE

Conquérants d'Avenirs

La santé en Brocéliande

Des services en développement

Saison des Secrets

Programmation, concours photo : quelles nouveautés pour cette 3ème édition ?

Élections des conseillers communautaires

Quel mode de scrutin en 2014 ?

BRÉAL-SOUS-MONTFORT• MAXENT•MONTERFIL•PAIMPONT•PLÉLAN-LE-GRAND•SAINT PÉRAN•SAINT THURIAL•TREFFENDEL

En raison de la réglementation sur la communication politique et publique en période pré-électorale, l'éditorial du Président a été supprimé du Brécilien de janvier.

Le Président
et les membres du conseil communautaire
vous présentent
tous leurs vœux pour cette nouvelle année 2014.

3 Enfance

Un succès confirmé
Info sms

4 A l'affiche

La santé en Brocéliande
Élections : ce qui change en 2014

7 Communauté

Commerce Saint-Thurial
Cohésion sociale

8 Culture

Saison des secrets
Concours photo

Le Brécilien est le journal de la Communauté de Communes de Brocéliande, 1, rue des Korrigans, 35380 Plélan le Grand. Tel : 02 99 06 84 45. Fax 02 99 06 85 06.

Site Internet : www.cc-broceliande.fr. E-mail : contact@cc-broceliande.fr. Directeur de la publication : Loïc Aubin. Responsable de la rédaction : Olivier Primault (communication@cc-broceliande.fr). Photo de couverture : Delta Entreprise. Crédit autres photos : Communauté de Communes de Brocéliande, Fotolia, TVB.
Création de la maquette : Treizh -www.treizh.fr.

Impression : Imprimerie EDICOLOR PRINT, Rue de l'Oseraie, BP 31595, 35515 Cesson-Sevigné cedex. Tél : 02 99 26 19 19.

Document imprimé sur du papier PEFC, garant d'une gestion forestière durable. Plus d'infos sur www.pefc.org.
Tirage : 7 600 exemplaires. ISSN : 1276-6453.

Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation. Janvier 2014.

Le Relais Parents Assistants Maternels
Un succès confirmé

Cette année encore les animatrices du RPAM (le Relais Parents Assistants Maternels) sont à pied d'œuvre pour animer et développer les relations et les échanges entre acteurs de la petite enfance et parents. Ce rôle est essentiel pour partager et échanger les expériences de chacun et, ainsi, enrichir les membres du réseau.

Éveil musical, un succès qui dure...

En 2013, les ateliers d'éveil musical ont été un véritable succès auprès des enfants. C'est pour cela que ces séances seront reconduites en 2014. Au programme, toujours plus de chansons, d'instruments en tous genres (percussions, vents, ...) pour aider les plus jeunes à développer leur sens du rythme, de la musique et à coordonner leurs mouvements. Tout comme les espaces jeux, ces animations collectives participent à l'éveil de l'enfant et à l'apprentissage de la vie en société.

Le jeudi 27 mars, tous à vos masques !

Pour la première année, le RPAM organise un carnaval des tout-petits.

À l'occasion de Mardi Gras, les enfants inscrits, avec leurs accompagnateurs, pourront profiter d'un après-midi plein de folies. Maquillages, déguisements, animations seront au rendez-vous pour faire la fête et, une fois de plus, en profiter pour se rencontrer les uns les autres.
Inscription obligatoire auprès du RPAM.

Calendrier des espaces jeux

Bréal-sous-Montfort
Tous les mardis de 9h30 à 11h30, sur inscription, et de 15h30 à 17h30.

Maxent
Le jeudi de 9h30 à 11h30.

Monterfil
Le vendredi de 9h30 à 11h30. Les 10 et 24 janvier, et les 7 et 21 février.

Plélan-le-Grand
Le mardi et le vendredi de 9h30 à 11h30.

Paimpont
Le vendredi 31 janvier et le 28 février de 9h30 à 11h30.

Saint-Péran
Le vendredi 17 janvier et 14 février de 9h30 à 11h30.

Saint-Thurial
Le lundi de 9h à 11h. Pas d'espace jeux le lundi 20 janvier.

Treffendel
Le jeudi de 9h30 à 11h30.

Retrouvez tous les plannings des espaces jeux en téléchargement sur www.cc-broceliande.fr

Nouveau

Service SMS/RPAM

Avec près de 220 assistantes maternelles inscrites au RPAM et plus de 700 enfants, les moyens de communiquer se devaient d'évoluer vers plus de souplesse.

Début d'année 2014, assistantes maternelles et parents pourront être tenus informés des temps forts, des réunions et des changements d'horaires du RPAM par sms.

Pour cela, rien de plus simple. Il vous suffit de vous inscrire auprès des animatrices du Réseau Parents Assistants Maternels ou de votre assistante maternelle.

Ce nouveau dispositif assurera une transmission d'informations très rapide pour prévenir des changements de programme ou des annulations d'ateliers. Il sera également utile pour proposer des rencontres et des animations sur des thèmes spécifiques.

Pour toutes informations, contactez Alexandra Rouxel, animatrice du RPAM, au 06 78 93 89 37 ou rpam@cc-broceliande.fr .

A l'affiche

DOSSIER

La santé en Brocéliande
Un enjeu d'avenir

La démographie médicale est un enjeu majeur pour les territoires ruraux comme la Communauté de communes de Brocéliande. Depuis 2008, et pour parer à son déclin, élus et professionnels de santé se mobilisent.

Selon une étude de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de 2008 et un diagnostic réalisé par le Pays de Brocéliande en 2011, le risque d'un manque de services de santé sur le territoire de la Communauté de communes de Brocéliande pourrait se faire ressentir dans les années à venir. Pour prévenir cette situation, élus et professionnels de santé ont décidé de se saisir du problème.

Le diagnostic du Pays de Brocéliande

Réalisé par Ronan Derieux, chargé de mission santé au Pays de Brocéliande, cet état des lieux des services de soins de 1er recours en Brocéliande a permis de se projeter à moyen terme. Son objectif était de pouvoir anticiper les besoins de demain et de définir des orientations et des priorités d'actions pour assurer l'accès à une offre de soins de qualité, accessible et efficiente pour l'ensemble de la population.

En ce qui concerne la Communauté de communes de Brocéliande, il apparaissait, en 2011, que le risque de désertification de l'offre de santé était réel, notamment sur la commune de Plélan-le-Grand et alentours.

Ce risque peut s'expliquer de deux manières différentes. Tout d'abord, force était de constater que les médecins qui exerçaient dans la commune en 2011 étaient proches de la retraite, ce qui signifiait, à moyen terme, des départs et donc une succession à envisager. Enfin, la population augmentant plus vite que l'offre de soin sur le territoire, les professionnels de santé faisaient face à une patientèle de plus en plus importante.

Placé en Zone Prioritaire par l'ARS, le secteur de Plélan-le-Grand nécessitait la mise en place de moyens financiers pour développer l'offre de soins afin d'assurer un minimum de service de santé à la population. La Communauté de communes de Brocéliande a alors décidé de se mobiliser au côté des professionnels de la santé, pour assurer aux Bréciliens le meilleur suivi médical.

Projet territorial de santé

Initiée par le Docteur Cornec, la première action a été la création d'une association de professionels. Le but de celle-ci était de fédérer et de regrouper autour du projet de santé pour dynamiser le territoire et attirer de nouveaux professionnels. L'énergie déployée a abouti à l'installation de quatre jeunes médecins dans un cabinet commun. Du fait de leur âge (35 ans en moyenne), ces quatre généralistes laissent espérer un maintien à long terme de l'offre, ce qui répond parfaitement à la problématique soulevée en 2008.

Pour poursuivre sur cette voie et pour permettre un accès à tous les services de santé de 1er recours, certains professionnels de santé du territoire se sont regroupés en association pour créer un projet de santé. Il s'agit de faciliter et de renforcer les échanges entre professionnels pour améliorer la prise en charge et le parcours de soins des habitants.

À ce titre, ils ont élaboré un projet de santé soutenu par l'ARS qui prévoit, notamment, de travailler sur le maintien à domicile, la prise en charge des patients en sortie d'hospitalisation, le suivi de certaines pathologies comme le diabète, le développement de l'offre de soins ...

Pour les élus de la Communauté de communes, comme pour les professionnels de la santé, il est également indispensable que les Bréciliens puissent avoir, au plus près de chez eux, une offre médicale diversifiée. C'est la garantie d'un bon suivi et du maintien de l'état de santé général de la population.

En chiffres
dans la communauté de communes

1 offre de soin à domicile
1 gynécologue
2 établissements pour personnes handicapées
3 établissements d'accueil de personnes âgées,
4 pharmacies
5 dentistes
5 orthophonistes
5 pédicures-podologues
11 médecins généralistes
16 kinésithérapeutes
19 infirmiers

Le déficit en professionnels de santé constitue la faiblesse de l'offre du territoire

Les services de 1er recours non-disponibles sur le territoire

Cabinet de radiologie
Cardiologie
Gériatrie
Dermatologie
Hôpital
Laboratoire d'analyses
Ophtalmologie
Orthoptie
Sages-femmes

Retrouvez tous les résultats et conclusions du diagnostic sur
www.cc-broceliande.fr
www.pays-broceliande.com

Le Pôle de Santé

Docteur Cornec

Pour le Docteur Cornec, médecin généraliste installé à Plélan-le-Grand, penser le réseau des professionnels de santé comme un ensemble cohérent et collaboratif est indispensable pour assurer un suivi optimal de la santé des Bréciliens. La rapidité de transmission de l'information et la présence de spécialistes sur le territoire est, pour lui et ses collègues, la première étape d'un projet de santé construit et solide.

Les permanences de spécialistes : un projet innovant

La maison de la Santé de Plélan-le-Grand, qui verra le jour en 2014, devrait accueillir des permanences de médecins spécialistes. Ces professionnels apporteront sur le territoire des spécialités qui n'y sont pas encore représentées. Ils offriront donc l'opportunité aux personnes qui ne peuvent se déplacer d'obtenir des consultations près de leur domicile. En raison de l'absence de matériel spécifique à chaque discipline, ces médecins ne pourront pas réaliser d'examens techniques. En revanche, tous pourront pratiquer des examens cliniques avant de diriger, ou non, les patients vers des centres mieux équipés.

Projet de maison médicale - Les Grands Chênes - Plélan-le-Grand

Des services de santé sur les parcs d'activités

Cabinet de kinésithérapie - Parc des Noës - Plélan-le-Grand

Pour faciliter l'installation de professionnels de santé, la Communauté de communes a vendu des terrains sur ses parcs d'activités.

En 2005 sur le parc des Noës, de Plélan-le-Grand, pour la construction d'un cabinet de kinésithérapie puis en 2011 pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire (accueillant différentes professions médicales et paramédicales : dentistes, kinésithérapeutes, orthophonistes...) sur le parc des Grands Chênes à Plélan-le-Grand.

En 2013, c'est sur ce même parc d'activités qu'a été vendu un terrain à la Société Civile Immobilière (SCI Esculape de Brocéliande) constituée par les Docteurs Chassaing, Cornec, Frin et Le Comte pour la construction d'une nouvelle maison médicale qui verra le jour en 2014.

Ce bâtiment, d'une superficie de 391 m² sera constitué de 8 bureaux et salles d'attentes et d'une salle de soins. Cinq de ces bureaux seront occupés par les médecins généralistes, et les trois autres seront destinés à accueillir des permanences de médecins spécialistes et services médico-sociaux, tel que prévu dans le projet de santé (encadré ci-dessus).

La construction de ces trois bureaux répond à une réelle problématique de santé publique et d'amélioration de l'offre de soin sur un secteur en déficit. Ainsi la Communauté de communes, avec le soutien du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et de l'Agence Régionale de Santé, a décidé de prendre en charge les investissements et le fonctionnement de ces trois bureaux qu'elle mettra à disposition des spécialistes.

ZOOM

Élections municipales et communautaires 2014

Mode d'emploi

23 ET 30 MARS

Au mois de mars prochain, les électeurs seront appelés à choisir leurs nouveaux conseillers municipaux et, pour la première fois, leurs conseillers communautaires.
Cette élection implique également de nouvelles règles pour les communes comptant entre 1 000 et 3 500 habitants.

Fin du panachage

Désormais, le panachage de listes (rayure ou ajout de noms) ne sera plus autorisé pour les communes de plus de 1 000 habitants.

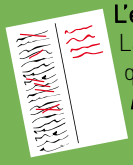

L'exception saint-péranaise
La commune de Saint-Péran, qui compte ***moins de 1 000 habitants***, conserve ce droit de panachage.

Le nouveau bulletin de vote

Comme pour les dernières élections, vous retrouverez sur le bulletin les noms des candidats au conseil municipal déclarés sur la liste.

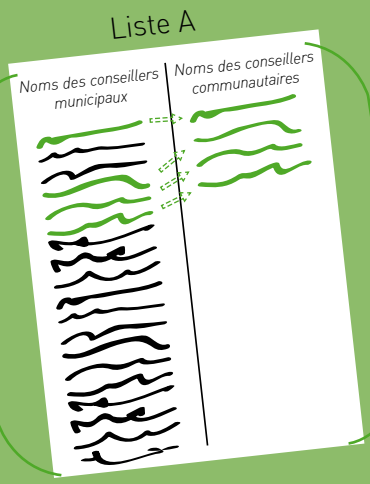

Sur ce même bulletin, les candidats qui se présentent pour un siège de conseiller communautaire seront identifiés. (trois titulaires et un remplaçant dans l'exemple)

Parité

Désormais, le conseil communautaire sera paritaire. Chaque liste devra donc présenter autant de femmes que d'hommes par alternance dans l'ordre de la liste.

Partage des sièges communautaires

Le nombre de siège est déterminé par décision des communes après avis du conseil communautaire

Répartition des sièges dans l'ordre du tableau

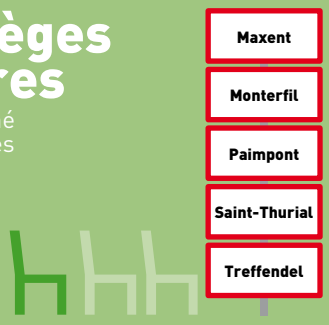

La majorité obtient un siège. Les deux restants seront attribués à la proportionnelle.

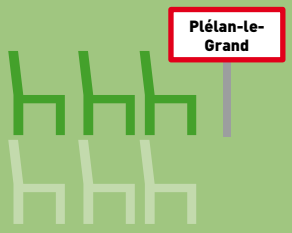

La majorité obtient trois sièges. Les trois restants seront attribués à la proportionnelle.

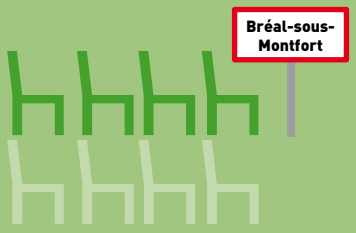

La majorité obtient quatre sièges. Les quatre restants seront attribués à la proportionnelle.

Nombre de conseillers par communes

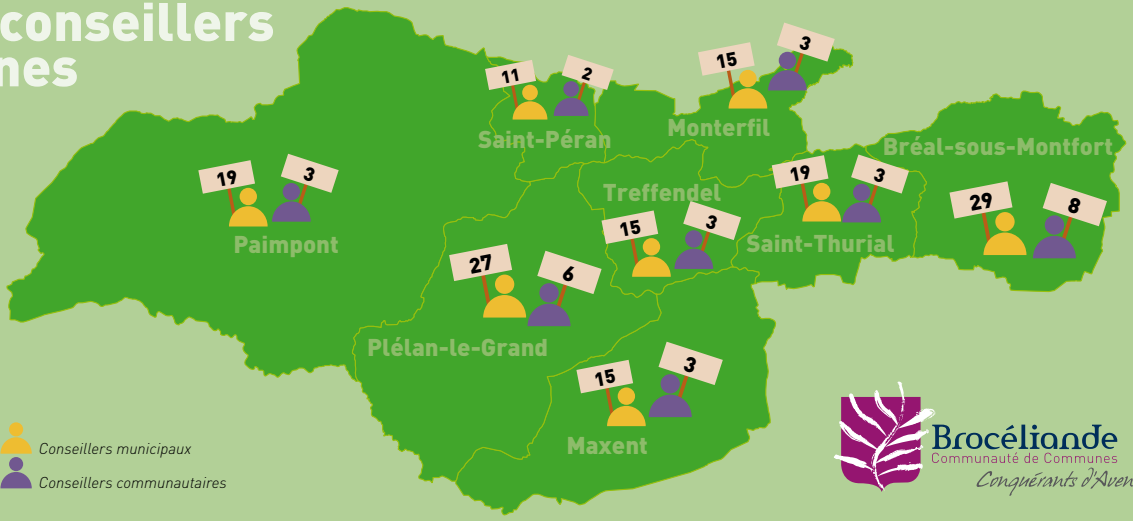

Brocéliande
Communauté de Communes
Cogérants d'Avenirs

Commerce de Saint-Thurial
La fin des travaux

Après plusieurs mois de travaux, le commerce alimentaire de Saint-Thurial ouvrira bientôt ses portes.

Dans le cadre de sa compétence économie, la Communauté de communes a voté, en 2011, un budget pour maintenir un commerce alimentaire à Saint-Thurial. Cette démarche participe à la volonté communautaire de préserver une vie économique et donc une attractivité au sein de chaque commune qui compose son territoire.

Repartir de zéro

Suite à l'incendie de 2011, le projet de maintien de commerce à Saint-Thurial a été relancé à la suite d'une année et demi d'expertises et de recherches de responsabilités par les compagnies d'assurance des différents acteurs (propriétaires, locataires, artisans, ...). C'est ainsi qu'en 2012 une nouvelle étude a été réalisée pour reconstruire le bâtiment. Réuni le 8 octobre 2012, le conseil communautaire a validé une enveloppe de 183 864,87 € HT (maîtrise d'œuvre et travaux) pour relancer la construction du commerce et permettre au Lien Gourmand, locataire des lieux, d'investir, enfin, ses nouveaux locaux. Commencés en juin 2013, les travaux du nouvel espace commercial et du laboratoire sont en passe de s'achever dans les semaines à venir pour permettre une installation au court du premier trimestre 2014.

Un nouveau décor

Pour le Lien Gourmand, ce projet est l'opportunité de rouvrir un espace commercial dans le centre de Saint-Thurial. *« Avec ce nouveau local, nous serons au plus près des Thurialais et des Thurialaises »*, nous confie Audrey Gruel dirigeante de la société.

Côté vitrine, ce nouveau commerce de proximité offrira, en plus de la vente de produits locaux, un service traiteur sur le temps de la pause déjeuner. L'occasion pour tous les Bréciliens qui ne peuvent rentrer chez eux de profiter d'un bon repas confectionné sur place et toujours dans une démarche de valorisation de la production locale (90% des fournisseurs se situent sur le territoire du Pays de Brocéliande).

Le nouveau laboratoire, totalement conforme aux normes actuelles, a été pensé pour permettre un accès facilité aux salariés handicapés qui font partie de l'effectif de l'entreprise. De plus, pour Audrey Gruel, l'accès direct à la surface commerciale est un atout qui simplifie la gestion simultanée de la partie commerce et traiteur.

Cohésion sociale
Renforcer le lien social Lutter contre les décrochages

Quelles démarches et synergies pour les communes et les acteurs du Pays de Brocéliande ?

Le creusement des inégalités sociales se fait jour et la solidarité de proximité est remise en question. La solidarité et les droits sociaux associés au travail sont chahutés. De nouvelles inégalités apparaissent et il semble nécessaire de mener une réflexion sur de nouvelles façons d'y répondre.

Face à ce constat, le Conseil de développement du Pays de Brocéliande a souhaité se saisir de cette thématique en associant institutions, associations et personnes concernées, engagées ou intéressées par ces questions. Afin de mieux cerner ce que l'on entend par « décrochages sociaux » et les conséquences sur notre territoire, le Conseil de développement du Pays de Brocéliande vous invite à une conférence-débat, **le mardi 4 février 2014 à 20h** à la salle des fêtes d'Iffendic, avec la présence de différents intervenants qui partageront leurs expériences sur ce sujet.

Pour plus d'informations : www.pays-broceliande.com

Saison des Secrets
L'édition 2014 vous ouvre ses portes...

festival d'éveils
LA SAISON DES SECRETS

3ème ÉDITION
DU 5 AU 19 AVRIL 2014

Depuis 2012, la Saison des Secrets est un rendez-vous incontournable du printemps brécilien. Cette année encore, la nature se réveillera au fil des animations organisées dans les 8 communes du territoire.

Quatre questions pour mieux comprendre cette 3ème édition.

Qui organise l'édition 2014 de la Saison de Secrets ?
Comme pour les éditions passées, la Communauté de communes est porteuse du projet. C'est elle qui, il y a trois ans, a émis le désir de créer un temps culturel fort qui concerne les 8 communes de la collectivité.
Suite à un appel à projet, nous avons confié la programmation à Pierrick Lemou et André Cléro de l'association TVB. Ils sont en charge de trouver les animations et les artistes qui se produiront.

Que pourront voir les Bréciliens du 5 au 19 avril ?
Comme les années passées, le festival est tourné sur la culture locale sous toutes ses facettes : concerts, balades contés, rencontres littéraires... Pour la première fois cette année, les cinémas de Bréal-sous-Montfort et de Plélan-le-Grand s'associent pour proposer une programmation cinématographique.
Cette nouvelle édition promet des temps forts (ci-dessous) et des temps conviviaux : dîner conférence à la mémoire de Simone Morand, bus insolite, bourse aux plantes...

Justement, où se déroule le festival ?
À l'origine, la volonté de la Communauté de communes était de créer un festival qui inclut l'ensemble du territoire. C'est pour cela que, cette année encore, les rencontres, les concerts, les spectacles sont organisés dans chaque commune. Médiathèques, abbaye, salles des fêtes, cinémas accueilleront tour à tour artistes et spectateurs. La Saison des Secrets est un événement qui concerne tous les Bréciliens !

Comment peut-on venir assister aux animations du festival ?
La majorité des animations sont gratuites et sans réservation.
Cette année, deux animations sont accessibles sur réservation et seulement cinq sont payantes. Toutes les autres sont ouvertes au grand public et gratuites. C'est un engagement important pour nous de voir le plus de personnes possible bénéficier de ce moment de partage et de découverte.

Pour plus d'informations sur les spectacles et les animations, un programme sera disponible *dès le mois de mars*.
www.cc-broceliande.fr

Temps forts ...

Fileuses de Nuits - 13 avril
Abbatiale de Paimpont
Six mains au service de la musique celtique, mais pas seulement. Le trio jongle entre la polka finlandaise, les psaumes hébraïques et les complaintes de Haute-Bretagne.

Soig Sibéril - 16 avril
Treffendel / Médiathèque
Lui, sourire de gamin farceur aux lèvres, fait mine d'ignorer encore la manière dont les autres, ceux qui ont tâté de la guitare, le perçoivent : comme un maître !

Maja & David - 19 avril
Monterfil
Duo atypique, Maja et David combinent les similitudes et les différences du Danemark et du Québec pour créer un hybride rare et intense de la musique traditionnelle.

Secrets de clichés
Concours photo

En 2014, pour la première fois, les photographes amateurs sont invités à partager leur vision de Brocéliande.

Pour cette première édition, le thème choisi est : «Légendes de Brocéliande».

Pour participer, les candidats doivent retirer un dossier d'inscription, sur le site www.cc-broceliande.fr, sur www.tvb.com.fr ou au siège de la Communauté de communes puis le retourner aux organisateurs, comme mentionné sur celui-ci.

Les photos présentées seront à déposer sous format papier et numérique au siège de la Communauté de communes avant le **14 mars au plus tard**, alors ne perdez pas de temps ! Laissez-vous porter par Brocéliande et sortez des sentiers battus.

Les photos seront ensuite observées par un jury qui récompensera les artistes lors d'une cérémonie de remise de prix le 3 avril.

Toutes les photographies seront exposées durant le temps du festival dans la salle d'exposition de la Porte des Secrets à Paimpont.